



Informations pratiques

Inscriptions de la saison 2025-2026 à partir du 12 juillet, réinscriptions impérativement avant le 30 octobre.

Le club accueille toute forme de pratique : Compétitions, Loisirs, Handicap, Santé, Indoor. Les débutants sont bienvenus à partir de 10 ans.

Accès

Parc Nautique Île de Monsieur



4, rue de Saint-Cloud, 92310 Sèvres

Métro 9 - Pont-de-Sèvres

Tramway T2 - Musée de Sèvres

Bus 26, 160, 169, 171 - Pont de Sèvres

ACBB OMNISPORTS

Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket-Ball, Canoë-Kayak, Cyclisme & Cyclotourisme, Danses Sportives, Équitation, Escrime, Esport, Fitness & Yoga, Football, Gymnastique, Handball, Hockey, Judo & D.A, Karaté, Musculation Wellness, Natation, Pêches Sportives, Pétanque, Plongée sous-marine, Poney, Rugby, Savate - Boxe Française, Semi-Marathon, Sport Boules, Tennis de Table, Tir à l'arc, Triathlon, Volley-Ball.



10, rue Liot - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 41 10 25 30 - Email : club@acbb.fr
www.acbb.fr



AVIRON



A PARTIR DE 10 ANS

**ATHLÉTIC CLUB BOULOGNE-BILLANCOURT
2025-2026**





Pratique Sportive

Sport de glisse car "sport porté", la pratique de l'aviron est reconnue pour ses vertus sur la condition physique et la santé. Notre club est ouvert aux personnes en situation de handicap et à la pratique sport santé.

L'inscription se fait en ligne via l'adresse ci-dessous : <https://www.boulogne92.fr/infos/inscriptions.php>

Dossier complet à déposer sur place : à partir du mercredi 2 juillet 2025.

Renseignement : sur place ou via le site internet.

- Mercredi : 13h00 à 19h00.
- Jeudi : 12h00 à 17h30.
- Samedi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30.
- Dimanche : 9h00 à 12h00 du 7 septembre au 12 octobre 2025.

- Feuille d'adhésion (via le site) remplie et signée.
- 1 photo d'identité papier (nom et prénom au verso) ou version électronique.
- **Pour les personnes majeures** : un certificat médical de moins de 3 mois portant la mention : "apte à la pratique de l'aviron en compétition" OU déclaration sur l'honneur de remplissage du questionnaire CERFA 15699 si votre certificat date de moins de 3 ans et si vous n'avez pas interrompu la pratique de l'aviron.
- **Pour les personnes mineures** : une déclaration sur l'honneur de remplissage du questionnaire santé de la fédération française d'aviron.
- Un justificatif de domicile.
- Le règlement.



info@boulogne92.fr



01.46.29.01.48 07.66.00.13.10



www.boulogne92.fr

Cotisation et paiement

Catégories	Droit d'entrée	Habitant 92	Hors 92
J10 à U23		360€	411€
Senior compétition (23 à 28 ans)	145€	370€	422€
Masters, Loisirs	145€	525€	577€
Non rameurs sportifs et Indoor	145€	360€	412€
Membres honoraires / Dirigeants		152€	183€
Aviron adapté		290€	
Aviron santé (pour 3 mois)		185€	
Passerelle AS lycée vers compétition		165€	
CE sous convention		495€	
Universitaire sous convention		295€	
Universitaire sans encadrement		155€	
Barreur et rameur occasionnel		105€	

Réduction famille :

2 membres du même foyer : **-20€** pour le 2e.

A partir de 3 membres du même foyer : **-20€** pour le 2e puis **-30€** à partir du 3e.

Informations importantes :

Pour régler la cotisation, chèques, et espèces sont acceptés.

Les chèques ANCV, ANCV Connect, Labaz, Pass+, Coupon Sport sont aussi acceptés.

La section ne s'engage à aucun remboursement de cotisation en cours d'année.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Reprise

Jeunes : mercredi 3 septembre 2025.

Loisirs : samedi 6 septembre 2025.